

Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 juin 2021



■ Valeur liquidative : 112,88 €

■ Actif net du fonds : 94 857 187 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

| | 1M | Da* | 1Y | 3Y | 5Y | 8Y | 10Y |
|---------------------|-------|--------|--------|--------|----|----|-----|
| Fonds | 0,51% | 11,75% | 22,20% | 14,07% | - | - | - |
| Indice de référence | 0,81% | 10,38% | 22,27% | 22,41% | - | - | - |

* Da : Début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

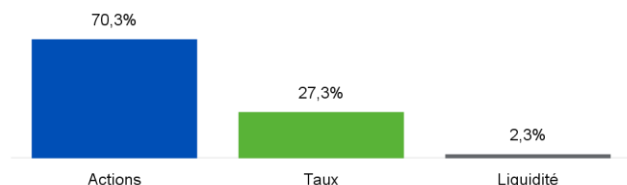
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------|------|------|------|---------|--------|--------|
| Fonds | - | - | - | -12,13% | 15,07% | -1,01% |
| Indice de référence | - | - | - | -9,28% | 19,96% | 1,56% |

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.

L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

| Sensibilité | Fonds | Indice de référence | | |
|-------------------------|--------|---------------------|--------|---|
| Portefeuille | 1,55 | 1,60 | | |
| Ratios | 1 an | 3 ans | 5 ans | |
| Volatilité * | Fonds | 10,96 | 15,72 | - |
| | Indice | 12,12 | 16,51 | - |
| Max drawdown * | Fonds | -6,56 | -28,90 | - |
| | Indice | -6,61 | -29,54 | - |
| Délai de recouvrement * | Fonds | 12 | 355 | - |
| | Indice | 11 | 296 | - |
| Ratio de Sharpe * | 1,98 | 0,32 | - | |
| Ratio d'information * | -0,14 | -0,63 | - | |
| Tracking error * | 3,08 | 3,81 | - | |

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

8 septembre 2017

■ Date de lancement

1 novembre 2017

■ Forme juridique

SICAV de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

1,15%

■ Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/20)

1,10%

■ Intensité carbone

| | | |
|-------|--------|---------------------------------------|
| Fonds | Indice | Tonne(s) par million de \$ de revenus |
| 77,61 | 173,05 | Source : BRS & MSCI |

■ Orientation de gestion

Afer Avenir Senior a pour objectif de chercher à capter les opportunités liées à une thématique d'actualité : le vieillissement de la population. Composé à minima de 60% d'actions, le support s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans.

La SICAV est investie en valeurs liées à la thématique du vieillissement de la population au travers des secteurs tel que la santé, la pharmacie, les services à la personne, la dépendance, le tourisme, l'assurance... Tous les secteurs ne sont pas représentés à tout moment durant la vie du fonds. Certains secteurs pourront être particulièrement mis en avant à un moment donné, selon les conditions de marché et la vue macroéconomique de la société de gestion.

La SICAV pourra investir tant dans des industries de biens et de services en lien avec l'économie des seniors que dans des services d'accompagnement et de dépendance.

Les valeurs sont sélectionnées au terme d'une analyse rigoureuse de leur modèle économique, de leur nature et de la qualité de leur bilan

■ Indice de référence

70% EURO STOXX® + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (dividendes/coupons nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

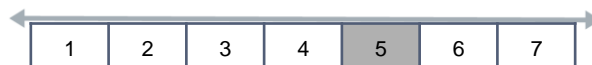
■ Rating moyen

BBB

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

Six Financial Information

—

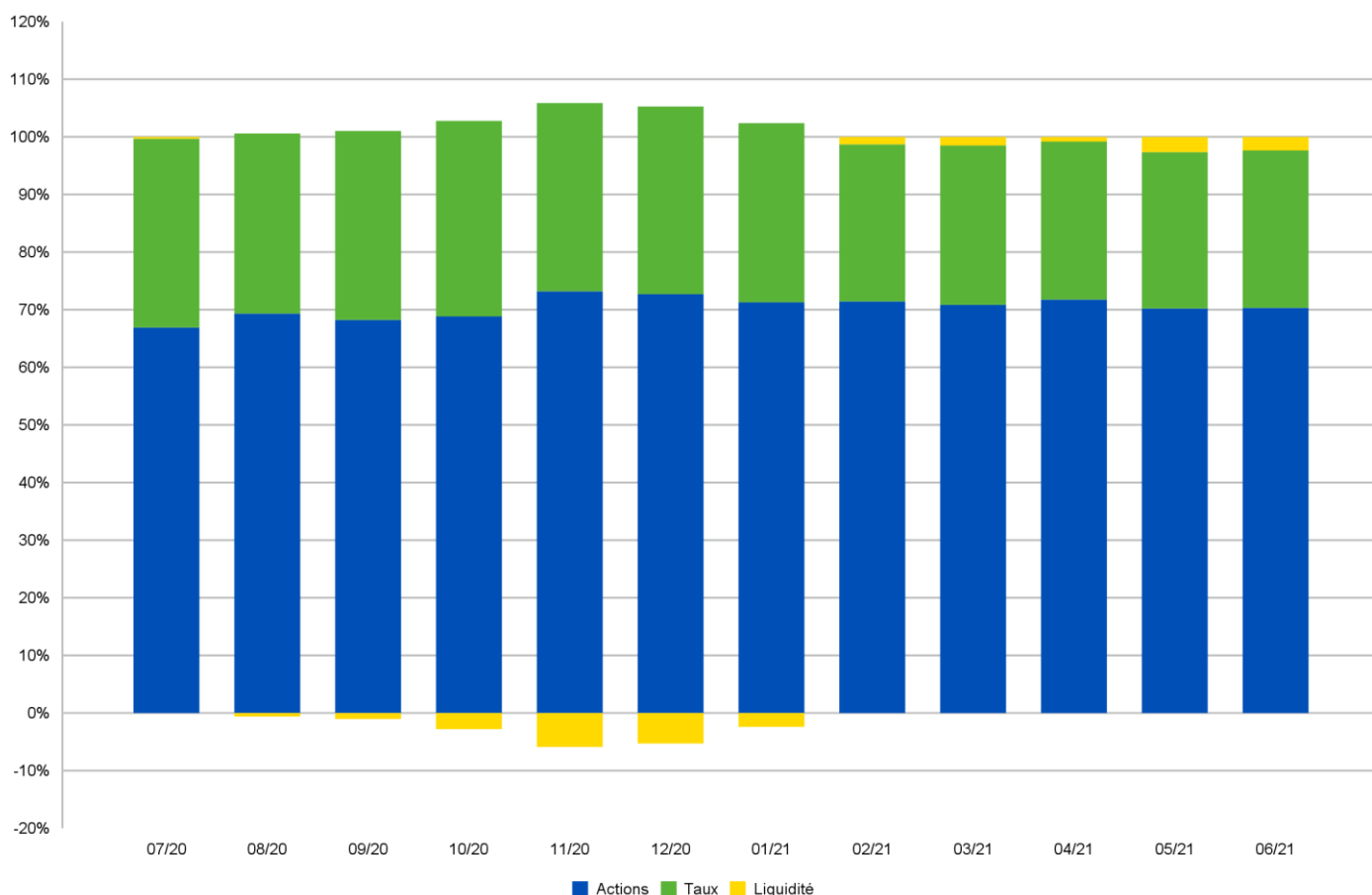
Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 juin 2021



Allocation historique



Commentaire allocation

On observe une légère progression des marchés sur le mois. En cause : les multiples incertitudes provenant de l'inflation et de la politique monétaire américaine ainsi que la hausse du prix des matières premières. Les craintes sur le variant Delta ont également impacté le marché européen.

Côté obligations souveraines à 10 ans, les taux de rendements sont restés globalement stables pour la zone euro. Pour les Etats Unis, la FED envisage une réduction de ses achats d'actifs pour fin 2021 et prévoit une hausse des taux dès 2023 (au lieu de 2024 comme évoqué précédemment) entraînant un recul des rendements obligataires sur les maturités longues et une hausse à court terme. Ce discours qui revient quelque peu sur les précédentes annonces a contribué à perturber les marchés.

La perspective d'une reprise économique et de la saison touristique a été favorable au prix du pétrole qui voit son prix progresser en juin.

En Europe, la BCE a conservé sa politique monétaire accommodante en maintenant ses taux directeurs et sa politique d'achat d'actifs.

Sur le plan économique, la question de l'inflation préoccupe avec une augmentation sur un an de 1.9% sur la zone Euro, 5% aux Etats Unis et 1.3% en Chine.

L'Union Européenne a levé jusque-là 35 milliards d'euro sur le marché sur les 80 prévus cette année. Aux Etats Unis, un plan pour les infrastructures doit être adopté par le congrès de 1 200 Milliards sur 8 ans contre 2 300 milliards à l'origine. L'indice EuroStoxx augmente de 0.98% et l'indice Barclays EuroAgg Corp croît de 0.41%. Concernant notre politique d'allocation d'actifs, nous avons eu une pondération actions en ligne avec celle de l'indice. Pour la partie obligataire, la sensibilité taux du fonds est proche de celle de l'indice. Sur le mois, la contribution à la performance de la partie actions est positive ainsi que pour la partie obligataire.

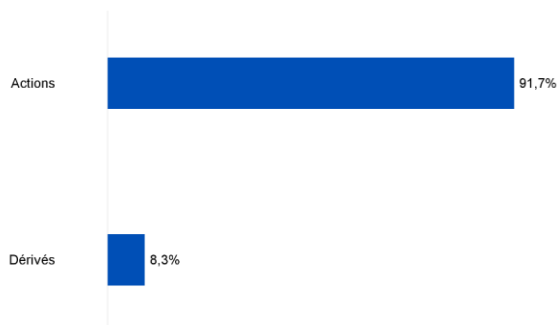
Gestion

Geoffroy Carteron

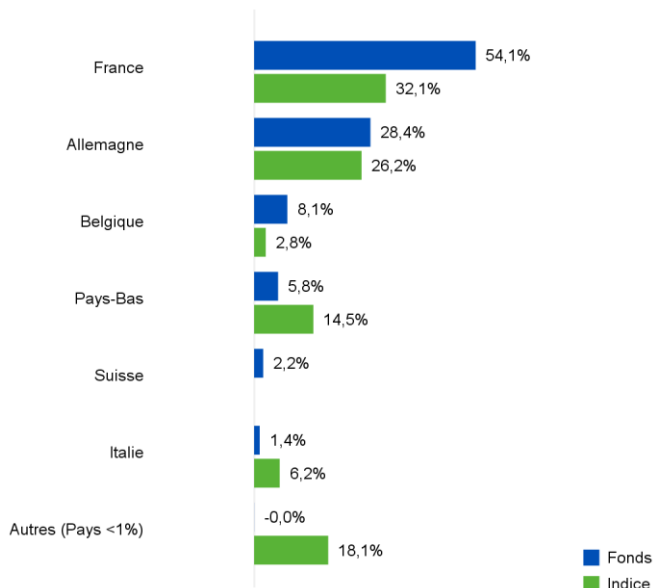


■ Proportion de la poche actions dans le portefeuille global : 70,3%

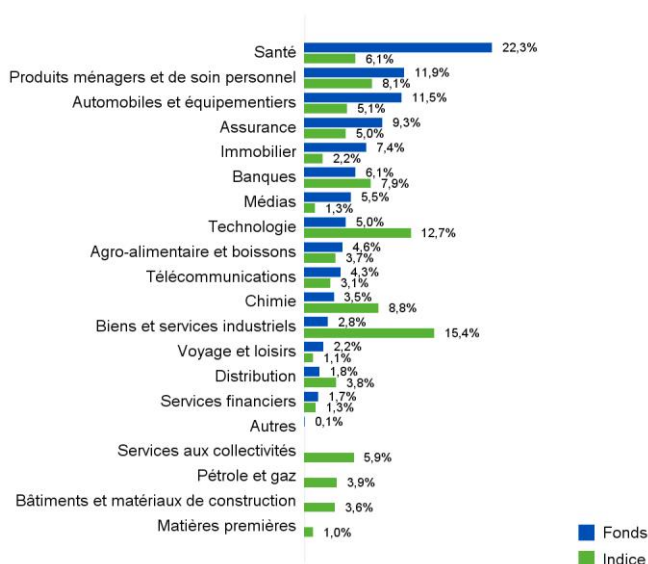
■ Répartition - Poche actions



■ Répartition géographique - Poche actions



■ Répartition sectorielle - Poche actions



■ Principales positions - Poche actions

| Nom | Pays | Secteur | % Actif |
|--|-----------|--|---------|
| CREDIT AGRICOLE SA | France | Banques | 4,7% |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | France | Produits ménagers et de soin personnel | 4,5% |
| LOREAL SA | France | Produits ménagers et de soin personnel | 4,2% |
| AXA SA | France | Assurance | 4,2% |
| BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG | Allemagne | Automobiles et équipementiers | 4,2% |
| VOLKSWAGEN AG | Allemagne | Automobiles et équipementiers | 3,8% |
| ALLIANZ SE | Allemagne | Assurance | 3,8% |
| ESSILORLUXOTTICA SA | France | Santé | 3,6% |
| DAIMLER AG | Allemagne | Automobiles et équipementiers | 3,6% |
| LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET LEXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA | France | Chimie | 3,5% |

■ Principaux mouvements - Poche actions

Achats/renforcements

KONINKLIJKE PHILIPS NV
QIAGEN NV

Ventes/allègements

TELEVISION FRANCAISE SA
LVMH

■ Commentaire de gestion - Poche actions

La poche actions est investie en privilégiant les valeurs de santé (notamment les laboratoires, le matériel médical et les systèmes d'amélioration des soins, les maisons de retraite et de médicalisation). Ce segment est de loin le plus représenté. Les autres segments privilégiés sont les services de communication (internet et divertissements), les valeurs de consommation discrétionnaire (automobile, loisirs, culture et luxe), les valeurs de consommation courante (nutrition, produits de beauté et soins), ainsi que les valeurs financières (épargne et assurance vie) et l'immobilier.

Sur le plan des contributions à la performance, la surpondération dans les secteurs de la santé, avec EssilorLuxottica et BioNTech et la sous-pondération dans les banques sans Banco Santander ni BNP Paribas, contribuent positivement à la performance. Par contre le secteur de la technologie pèse négativement sur la période.

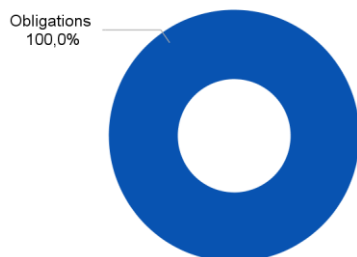
■ Gestion de la poche actions

Xavier Laurent



■ Proportion de la poche taux dans le portefeuille global : 27,3%

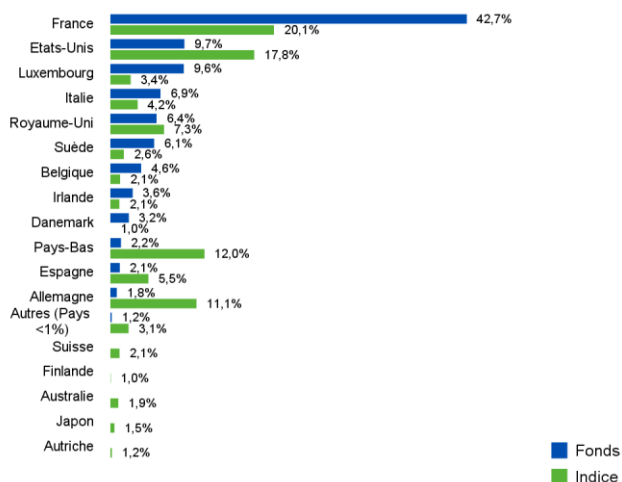
■ Répartition - Poche taux



■ Principales positions - Poche taux (hors dérivés)

| Nom | Pays | Secteur | Rating | % Actif |
|--|------------|-----------|--------|---------|
| AMPLIFON SPA 1.125 2/2027 - 13/02/27 | Italie | Pharmacie | BB | 1,2% |
| H LUNDBECK A/S 0.875 10/2027 - 14/10/27 | Danemark | Pharmacie | BBB | 1,1% |
| SANOFI SA 0.875 3/2029 - 21/03/29 | France | Pharmacie | A | 1,0% |
| MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.25 3/2039 - 07/03/39 | Luxembourg | Pharmacie | A | 1,0% |
| ACCOR SA PREVRATE 1.25 9/2023 - 17/09/23 | France | Services | BB | 0,9% |

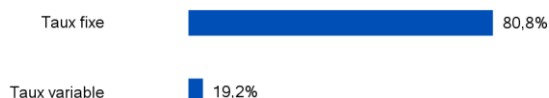
■ Répartition géographique - Poche taux



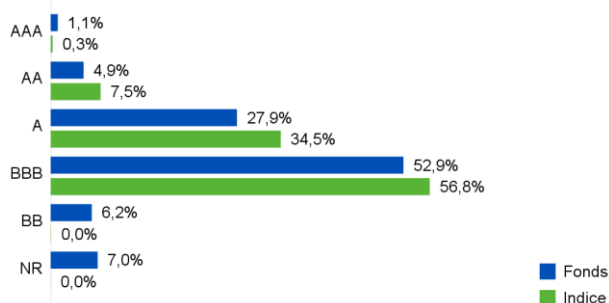
■ Indicateur de risques - Poche taux



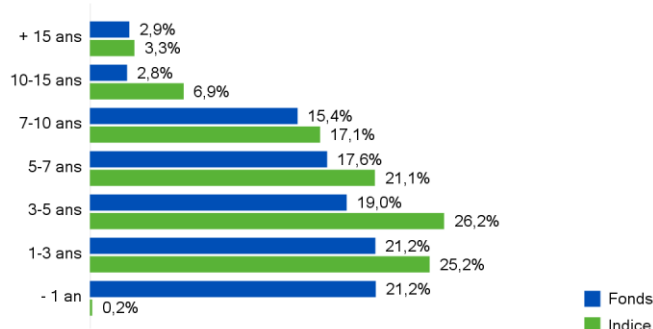
■ Répartition par type d'émetteur (hors OPC)



■ Répartition par rating - Poche taux



■ Répartition par maturité - Poche taux



■ Commentaire de gestion - Poche taux

La poche taux reste investie en privilégiant des obligations liées à la thématique. Ainsi, sont principalement représentés les secteurs de la consommation non-cyclique (pharmacie incluse pour 55% de l'actif net), des services (10%) ainsi que les secteurs banque (6%) assurance (8%) et immobilier de santé (10%). La poche du fonds présente une bonne granularité et offre un rendement positif fin juin au-dessus de celui de l'indice.

■ Gestion de la poche taux

Karine Petitjean



Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 juin 2021



Principales caractéristiques

| | | | |
|-------------------------------------|---|------------------------------|--|
| Société de gestion | Aviva Investors France | Dépositaire | Société Générale S.A. |
| Code ISIN | FR0013203841 | Conservateur | Société Générale S.A. |
| Forme juridique | SICAV de droit français | Heure limite de souscription | 11h30 |
| Date de création | 8 septembre 2017 | Ticker Bloomberg | AFAVSEN |
| Durée de placement min. recommandée | Supérieure à 5 ans | Droits d'entrée max | 4,0% |
| Fréquence de valorisation | Journalière | Frais de gestion max TTC * | 1,15% |
| Investissement min. initial | 1 part | Commission de surperformance | Non |
| Investissement min. ultérieur | - | Frais courants (sept. 20) | 1,10% |
| Pourcentage d'OPC | Jusqu'à 20% | Date de clôture exercice | Dernier jour de bourse de Paris de Septembre |
| Indice de référence | 70% EURO STOXX® + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (dividendes/coupons nets réinvestis) | Commissaire aux comptes | Deloitte & Associés |

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex COB) sous le n° GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.